

Une semaine d'actions pour prévenir le syndrome d'alcoolisation fœtale

Très investi sur ce dossier, le centre hospitalier du Cateau-Cambrésis organise une semaine de sensibilisation au syndrome d'alcoolisation fœtale qui vient compléter les actions menées tout au long de l'année sur ce thème.

CAMBRÉSIS. En France, on estime que les troubles causés par l'alcoolisation fœtale touchent 1 % des naissances, c'est-à-dire 7 000 nouveaux enfants chaque année. Cela signifie qu'environ 500 000 Français souffrent, à des degrés divers, des séquelles de l'alcoolisation fœtale.

L'alcool perturbe le développement des organes de l'enfant à naître, en limitant la circulation sanguine dans le placenta. Les conséquences peuvent être, entre autres, des malformations physiques, des retards du développement physique et mental, des troubles psychiques, des troubles du comportement, une déficience intellectuelle... Ces problèmes sont irréversibles et les enfants qui en sont victimes en souffriront tout au long de leur vie.

STAND À L'HÔPITAL AUJOURD'HUI
Sous l'impulsion de Jean-Marc Buziau, pédiatre, un stand d'information sera mis en place au-

jourd'hui, de 13 heures à 17 heures, au centre hospitalier de Cambrai, dans le hall principal. Au programme, informations et conseils, distribution de flyers...

UNE CONFÉRENCE JEUDI

Une information qui sera complétée par une conférence donnée par le docteur Buziau, jeudi

“ Au fil des ans, le message passe, mais il faut sans cesse renouveler l'information. (...) Le risque existe dès le premier verre d'alcool. ”

à 19 heures, à l'auditorium des ateliers culturels de Caudry. Conférence gratuite, ouverte à tous les publics, et au cours de laquelle le praticien évoquera les dangers et conséquences de l'alcoolisation fœtale, en s'ap-

puyant sur le témoignage d'addictologues et de sages-femmes, et répondra à toutes les questions.

HANDICAP ÉVITABLE À 100 %

« Le syndrome d'alcoolisation fœtale est la première cause de handicap mental évitable à 100 %. Il convient donc d'informer les usagers et les professionnels de santé sur cette problématique afin d'éviter les situations à risques et de favoriser les dépistages précoces. Dans cette optique, le centre hospitalier du Cateau-Cambrésis a été choisi pour mener un projet de prévention de grande envergure auprès de l'ensemble des populations. Au fil des ans, le message passe, mais il faut sans cesse renouveler l'information », justifie le docteur Buziau.

La professionnelle rappelle que « le risque pour l'enfant existe dès le premier verre d'alcool. Par conséquent, durant la grossesse, il est recommandé de ne pas consommer d'alcool du tout ». ■



Pour protéger son enfant, l'alcool est proscrit pendant la grossesse.